

Pumptrack

La commune de La Brillaz mettra à disposition un pumptrack mobile sur le parking situé devant la salle polyvalente de Lentigny. Ce parcours, constitué de bosses et de virages relevés, est adapté à la pratique du vélo, du roller, de la trottinette et du skateboard. Il sera accessible du **20 mai au 15 juin prochain**.

Informations et recommandations d'utilisation :

- Accès libre à tous.
- Priorité accordée aux écoles durant les heures de classe.
- Utilisation à vos risques et périls.
- Respect mutuel entre usagers.
- Port du casque **obligatoire**

Les conditions d'utilisation complètes seront affichées sur place.

